



MARTIN ROY TRANSPORT

543, boulevard Témiscamingue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 7C8

FRAIS ACCESSOIRES

Téléphone / Phone : 819-762-2620

Télécopieur / Fax : 819-762-3951

SERVICES:	FRAIS:	DESCRIPTION:
Rendez-vous de cueillette ou de livraison	50.00 \$	Rendez-vous de cueillette ou de livraison.
Appel avant une cueillette ou une livraison	25.00 \$	Appel avant la cueillette ou la livraison. Si un rendez-vous est également requis ou fixé par le client, les frais de rendez-vous sont supplémentaires.
Ramasser un chèque	50.00 \$	Des frais sont applicables pour ramasser un chèque
Calcul du cube		Tous les tarifs sont assujettis aux conditions suivantes (sauf indication contraire) : - Minimum de 10 livres au pied cube et/ou - 1 000 lb par pied linéaire pour le transport de 10 pieds linéaires ou plus - 1 mètre cube = 160 kg. - Les palettes de plus de 70 pouces de haut seront cubées jusqu'à 96 pouces de haut - Une hauteur minimale de 48 pouces sera facturée sur les marchandises transportées - Article d'une largeur plus grande que 50 pouces et d'une longueur plus grande que 8 pieds mais plus petite que 10 pieds sera tarifé à un tarif minimum de 640 lb au pied linéaire. - Si aucun poids n'est indiqué, une palette sera évaluée à un poids minimum de 640 lb à moins qu'une balance ne soit disponible pour déterminer le poids réel ou que le cube ayant une densité minimale détermine un poids plus élevé.
Supplément pour les matières dangereuses	MIN: 35.00 \$ 10 % du montant facturé MAX: 200.00 \$	Un supplément pour les matières dangereuses s'applique
Tentative de cueillette échouée	LTL -75.00 \$ TL - 250.00 \$ plus les kilomètres applicables	S'appliquent à l'arrivée pour une cueillette planifiée et s'il n'y a pas de marchandise disponible.
Densité:	10 lb par pied cube	Les tarifs et les frais, sauf indication contraire, seront assujettis à une densité minimale de 10 lb par pied cube.
Detention (camion et remorque)	100.00 \$ par heure	Les frais de retenue s'appliquent pour la détention de camion et remorque qui dépassent la période de temps autorisé.
Déchargement par le conducteur	Min: 50.00 \$ 2.75 \$ pied cube Max: 100.00 \$	Ceci s'applique lorsque le conducteur doit décharger manuellement la marchandise de la palette (s) au sol. (Non lié à l'utilisation de transpalette).
Detention (sans camion) remorque seulement	1 jour - gratuit 2 à 5 jours - 75.00 \$ par jour 6 à 10 jours - 100.00 \$ par jour 11 à 15 jours - 150.00 \$ par jour 16 jours ou plus - 200.00 \$ par jour	La remorque laissée au client en «drop trailer » est sous la responsabilité complète du client et ce, advenant tout incident à la remorque. De plus, la marchandise est réputée en bonne condition, aucune réclamation ne sera acceptée. Les remorques ou les lots de remorques laissées au client sont sous la protection et la responsabilité du client pour le vol ou l'endommagement de l'équipement, le vol ou l'endommagement du contenu. On s'attend à ce que les remorques demeurent à l'emplacement du client. Tout dommage, réparation, amende ou péage pendant que le client en a le contrôle, sera la responsabilité du client. Les ententes écrites et préétablies d'échange de remorques sont encouragées, mais elles ne sont pas obligatoires pour clarifier les attentes. Des frais de dépôt de remorque seront facturés, minimum 75,00 \$ plus millage si applicable.
Valeur déclarée	4 % du montant déclaré supérieur à 2,00 \$ la livre.	Les envois dont la valeur déclarée est supérieure à 2,00 \$ la livre <u>ne seront pas acceptés sans déclaration préalable</u> . Les envois ayant une valeur déclarée seront arrêtés et retenus en attente d'approbation. Les envois dont la valeur déclarée est supérieure à 2,00 \$ la livre sur le connaissance au moment de l'expédition seront assujettis à des frais d'évaluation excédentaires de 4 % de la valeur supérieure à 2,00 \$ la livre.
Main-d'œuvre supplémentaire	50.00 \$ par employé, 4 heures minimum	Si de la main-d'œuvre, en plus du conducteur est nécessaire, des frais seront appliqués sur une base horaire entre le départ et le retour du véhicule au terminal.
Frais, amendes ou pénalités	0.00	Le transporteur n'accepte aucune responsabilité pour les frais, amendes ou pénalités imposés par les expéditeurs, les destinataires, les agents ou les payeurs pour quelque raison que ce soit.
Temps d'attente	1 à 9,999 lbs: 30 minutes 10,000 à 29,999 lbs: 60 minutes 30,000 lbs à plein chargement : 120 minutes	Les périodes de temps d'attente lors de cueillette ou de livraison sont calculées et facturées selon le poids de la marchandise ainsi que la période allouée.
Surcharge de carburant	S'appliquera selon le devis	La surcharge de carburant s'applique à tous les frais de transport de marchandises applicables et aux services accessoires de consommation de diesel. Le barème des surcharges de carburant s'appliquera, sauf indication contraire sur le devis.
Taxes gouvernementales	Tel que prescrit	Toutes les expéditions sont assujettis aux taxes gouvernementales applicables imposées par la loi.



MARTIN ROY TRANSPORT

543, boulevard Témiscamingue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 7C8

FRAIS ACCESSOIRES

Téléphone / Phone : 819-762-2620

Télécopieur / Fax : 819-762-3951

SERVICES:	FRAIS:	DESCRIPTION:
Service chauffé **	Charge min 35.00 \$ 15% des frais de transport	Ce service offre une protection contre le gel pendant les mois d'hiver. Les produits qui se détériorent ou se séparent en dessous de 0 degré Celsius seront déplacés aux risques et périls du propriétaire. ** Aucun mouvement nécessitant un service chauffé ne se déplace pendant la fin de semaine à moins que des dispositions préalables ne soient prises avec la répartition. Des frais de chauffage s'appliqueront et après approbation, des frais supplémentaires de 300.00 \$ seront exigés pour couvrir les coûts pendant la fin de semaine. Veuillez noter que lorsque les températures extérieures sont inférieures à -15 degrés Celsius, la protection contre le gel est à risque, tout service chauffé se déplacera aux risques et périls du propriétaire pendant ces périodes. Le service à température contrôlée, à une température définie, n'est pas disponible.
Livraison intérieure	MIN: 35.00 \$ 3.00 \$ par 100 lb MAX 125.00 \$	Ces frais supplémentaires s'appliquent lorsque : a) Le conducteur doit manipuler le la marchandise au-delà de la zone immédiate de la porte d'expédition ou de réception. b) Le conducteur est tenu d'amener la marchandise de la rue à l'intérieur de la résidence.
Limite de responsabilité du transporteur	2.00 \$ par lb	La responsabilité maximale du transporteur est de 2,00 \$/lb pour les expéditions.
Pied linéaire	1,000 lb par pied linéaire	Les expéditions occupant plus de dix pieds de remorque seront assujetties au poids minimal de 1 000 au pied linéaire.
Frais d'agence	Prix coûtant plus 10.00 \$	Les cueillettes ou les livraisons qui nécessitent de la main-d'œuvre supplémentaires seront facturés en plus des frais de transport standard, plus des frais administratifs.
Livraison centre commercial	40, 00 \$	Pour les ramassages ou les livraisons dans les centres commerciaux, en plus des frais de transport, des frais supplémentaires pour le hayon, la livraison à l'intérieur, etc. s'appliqueront, le cas échéant.
Longueur excessive	60.00 \$	Des frais de surcharge s'appliquent aux envois contenant des articles de plus de 10 pieds mais de moins de 15 pieds de longueur. Ces frais s'appliquent en plus de tout calcul de la densité de la marchandise ou du pied linéaire des frais.
Emballage	Selon les standard de l'industrie	Tous les produits expédiés doivent être emballés conformément aux normes de l'industrie. Un produit non emballé ou un produit qui n'est pas emballé adéquatement pour l'expédition sera transporté au risque de dommages pour le propriétaire, sans responsabilité envers le transporteur.
Transpalette	MIN 100.00 \$ 80.00 \$ par heure	Lorsqu'un transpalette est demandé pour aider au chargement ou au déchargement, le cas échéant.
Retour de palette	MIN: 28.00 \$ Plus 2.00 \$ par palette	Les retours de palettes vides demandés seront évalués selon les services fournis, lorsque le ramassage coïncide avec une livraison à cet endroit. Sinon, les tarifs réguliers s'appliqueront.
Hayon hydraulique	MIN: 43.50 \$ 2.50 \$ par 100 lb. Max: 125.00 \$	Service de hayon hydraulique, si disponible. Maximum de 1 500 lb par levage en raison des limites de poids. La dimension maximale de la palette ne doit pas dépasser 48 po x 48 po.
Réexpédition	MIN: 50.00 \$ 2.00 \$ par 100 lb. Max: 150.00 \$	Les frais de livraison s'appliquent après une tentative de livraison infructueuse. Ces frais ne s'appliquent qu'à l'intérieur des zones locales, les coûts de réexpédition peuvent être plus élevés à l'extérieur des régions locales.
Cueillette ou livraison résidentielles	50.00 \$	Pour les cueillettes ou les livraisons à l'extérieur des zones commerciales, des frais supplémentaires pour le hayon, la livraison à l'intérieur, etc. s'appliqueront, le cas échéant. S'applique également aux fermes et aux chantiers de construction.
Cueillette ou livraison institutions scolaires	40.00 \$	Pour les cueillettes ou les livraisons aux institutions scolaires, en plus des frais de transport. Des frais supplémentaires pour le hayon, la livraison à l'intérieur, etc. s'appliqueront, le cas échéant.
Cueillette ou la livraison au deuxième étage	50.00 \$	Une cueillette ou la livraison à l'intérieur à un étage autre que l'étage principal entraînera des frais supplémentaires et les frais de transport à l'intérieur.
Arrêts en transit	1er arrêt : 105.00 \$ 2ième arrêt : 125.00 \$ 3ième arrêt ou plus : 125.00 \$ par arrêt additionnel	Lors de déplacements de camions avec arrêts en cours de route, les frais d'arrêts s'appliquent aux arrêts en plus de la cueillette ou de la livraison, plus tous les milles en surplus. Notez que le temps alloué à chaque arrêt est de 60 minutes.



MARTIN ROY TRANSPORT
543, boulevard Témiscamingue Rouyn-
Noranda, Québec
J9X 7C8

TERMES & CONDITIONS

Téléphone / Phone : 819-762-2620

Télécopieur / Fax : 819-762-3951

FACTURATION	Les factures seront produites et transmises par voie électronique sans preuve de livraison. On peut fournir une copie en communiquant avec le département de la facturation à facturation@martinroytransport.com . Vous pouvez également consulter des copies de preuve de livraison en ligne à www.martinroytransport.com . Si vous avez des questions au sujet de la facturation, veuillez communiquer avec facturation@martinroytransport.com .
TERMES DE PAIEMENT	Les paiements sont dus 15 jours à compter de la date d'expédition indiquée sur la facture. Les paiements sont acceptés par chèques, dépôt direct, carte de crédit Visa, paiement Interac. Les paiements en souffrance seront majorés à des frais de crédit de 2 % d'intérêt par mois (ou de 24 % par année).
APPLICATION DES TARIFS	Les tarifs indiqués peuvent être révisés ou retirés avec un préavis de 7 jours si les modalités ne sont pas respectées. De plus, les tarifs indiqués peuvent être retirés sans préavis s'il n'y a pas d'activité sur la ou les routes indiquées dans les 30 jours. Les tarifs et frais accessoires cotés spécifiquement sont précisés dans ce tableau. En l'absence de condition, ces conditions prévaudront.
BRIS DE TRANSPORT	Un avis d'intention de réclamation doit être acheminé à reclamation@martinroytransport.com par écrit dans les 60 jours suivant la livraison finale, ou dans les 9 mois suivant la date d'expédition dans le cas d'une non livraison de marchandises (envoi entier manquant). Les frais de transport du mouvement initial doivent être payés en entier avant que les réclamations puissent être réglées. Le département des réclamations peut autoriser un remplacement sans frais supplémentaires de transport à la condition que ce mouvement se fasse via MRT.
DOCUMENT REQUIS POUR BRIS DE TRANSPORT	Le formulaire de réclamation est disponible en contactant : reclamation@martinroytransport.com , celui-ci doit être dûment complété et acheminé au transporteur.
EMBALLAGE	Tous les produits expédiés doivent être emballés conformément aux normes de l'industrie établies. Un produit non emballé ou un produit qui n'est pas emballé adéquatement pour l'expédition sera transporté au risque de dommages pour le propriétaire, sans responsabilité envers le transporteur.
FRAIS, AMENDES OU PÉNALITÉS	Le transporteur n'accepte aucune responsabilité pour les frais, amendes ou pénalités imposés par les expéditeurs, les destinataires, les agents ou les payeurs pour quelque raison que ce soit.
AUTORISATION DE DISPOSITION	Si la marchandise n'est pas disponible, la demande de réclamation sera annulée sans indemnisation du demandeur.
RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR	Le transporteur n'est pas responsable des dommages ou des pertes causés à un envoi, sauf s'il a été prouvé qu'il a fait preuve de négligence en causant les dommages ou les pertes. La responsabilité du transporteur se limite à la moindre des valeurs suivantes : 1. La valeur des marchandises. 2. Le coût des réparations, y compris la main-d'œuvre et les pièces. 3. La responsabilité maximale est de 2.00 \$ par livre de poids réel. 4. La valeur déclarée sur le connaissement endossé au moment de l'expédition. La valeur de la marchandise réclamée demeure le prix de revient des demandeurs, et non le prix de détail ou de vente des marchandises. Pour soutenir la réclamation, le réclamant doit fournir la facture démontrant le prix coûtant ou le coût réel de fabrication des marchandises réclamées. Le coût de la main-d'œuvre ne doit pas dépasser \$25.00 par heure.
DOMMAGE À LA MARCHANDISE OU PERTE VISIBLE	Un dommage à la marchandise ou une perte visible indique qu'un tel dommage ou une telle perte était visible au moment de la livraison. Toute divergence concernant l'envoi doit être notée sur le reçu de livraison en présence du chauffeur. Soyez précis en indiquant la description de l'envoi ainsi que le dommage à la marchandise. L'indication « Sujet à inspection » ou « Possible perte / dommages » n'indique pas un dommage ou une perte. Ces notes ne sont pas acceptables pour présenter une réclamation.
AU RIQUE DU CLIENT	Les articles suivants ne sont pas acceptés pour le transport par le transporteur en raison de la nature inhérente des marchandises. En cas d'expédition par inadvertance, le transporteur décline toute responsabilité pour les dommages ou pertes encourus. - Articles en verre, en granit ou en marbre susceptibles de se casser en cours de transport. - Les articles non emballés ou mal emballés qui ne sont pas conformes aux normes de l'industrie. - Les explosifs, les noirs de carbone, les matières infectieuses, les déchets ou tout autre article pouvant présenter un risque de contamination ne sont pas acceptés. - Les munitions à usage domestique sont acceptées. - les produits réemballés par l'expéditeur. - Articles fragiles. - Tout produit récréatif ou d'usage personnel qui ne se trouve pas dans l'emballage original, comme, sans s'y limiter, les VTT, les motoneiges, les motocyclettes, les bobcats, les kayaks, les canoës, les scooters, - Tous les biens d'occasion. - Tous les articles expédiés au risque de bris ou de dommages du propriétaire seront déplacés sans responsabilité envers le transporteur. - Tous les articles sujets à la détérioration de la séparation lorsque leur température est inférieure à zéro degré Celsius, qu'ils soient chauffés ou non, sont exposés au risque du propriétaire. - Toute marchandise chauffée est aux risques du propriétaire, qu'il soit chauffé ou non. La responsabilité pour les marchandises congelées ou décongelées ne sera pas acceptées. - Dommage ou perte de nature dissimulée. - Tout le fret expédié à destination ou en provenance de « locations sans surveillance ».
	Tous les tarifs et les frais sont basés sur la disponibilité de l'équipement au moment de l'expédition. Aucune garantie n'est explicite ou implicite. Aucune réclamation ne sera acceptée si les écarts ou les conditions ne sont pas notés par écrit sur le connaissement (BOL) ou le reçu de livraison au moment du cueillette ou de la livraison. Les montants minimum de réclamation est de 50 \$ pour être pris en considération et en deçà de ce montant la réclamation sera refusées.

Veillez confirmer par écrit ci-dessous votre compréhension et votre acceptation des conditions ci-dessus. Cette entente doit être acceptée dans un délai de 30 jours ou sera non applicable. Si de la marchandise est présentée sans qu'une copie signée ne soit reçue, cela sera interprété comme une acceptation des présentes modalités.

Acceptation des conditions ci-dessus et des termes et conditions

Nom de la compagnie _____

Nom de la personne contact
(lettre moulée) _____

Signature et acceptation de la
personne contact
Signé le _____